



COMMUNE DE SERRAVAL

Direction générale des services
Secrétariat du conseil
municipal

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026 - 2EME SEANCE

PRESENTS	
M. Philippe ROISINE	Maire
Secrétaire de séance	
Maires- Adjoints	
M. Vincent HUDRY CLERGEON	1 ^{er} Maire-Adjoint
M. Pascal CHEVALLEREAU	2 ^{ème} Maire-Adjoint
M. Sylvain SOBOTA	3 ^{ème} Maire-Adjoint
Mme Nathalie MASSART	4 ^{ème} Maire-Adjoint
Conseillers municipaux	
Mme Chrystel DEMIZIEUX	Conseillère municipale
M. Stéphane GUYONNAUD	Conseiller municipal
M. Jean-Marc JONO	Conseiller municipal
M. Julien MICHEL	Conseiller municipal
M. Philippe MOLON	Conseiller municipal
Mme Sarah PAILLOT	Conseillère municipale
M. Stéphane TISSOT	Conseillère municipale
POUVOIRS	
M. Julien MICHEL à M. Pascal CHEVALLEREAU	
ABSENT	
M. Yann HARDY	Conseiller municipal
Date de convocation du Conseil Municipal	
mardi 3 mars 2026	

La séance débute à 21H00.

Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 23 février 2026 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

ODJ	INITITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	Protocole du temps de travail	M. le Maire	12		
M. le Maire présente rapidement le projet de protocole qui n'intègre qu'une modification majeure concernant la possibilité pour les agents à temps non complet de solliciter un temps partiel.					
ODJ	INITITULE	RAPPORTEUR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2	Subventions aux associations 2026	M. le Maire	12		
Cette délibération présentée initialement le 23 février 2026 a été reportée afin de faire un point précis sur les sollicitations et les documents transmis. Deux associations bénéficient de subventions pour 2026					
ODJ	INITITULE	RAPPORTEUR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
3	Vote des taux des taxes locales	M. Vincent HUDRY CLERGEON	12		
Lors de la première présentation lors de la séance du 23 février, il manquait des précisions quant à la possibilité de majorer les taux. Ces précisions ont été apportés par le du Trésor Public et les taxes ont été modifiées en conformité.					

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire

Pascal CHEVALLEREAU

